

GARAGES COUVERTS FERMÉS

L'appartement **Hermine** bénéficie de deux emplacements situés à gauche et à droite du chalet (7.60 m et 6.50m).

L'appartement **Marmotte** bénéficie d'un garage long 9.12 m pouvant accueillir deux voitures moyennes l'une derrière l'autre.

La hauteur et la largeur des portes de garages sont limitées : 2,30 m en largeur, **et 2,00 m en hauteur**. Vérifiez que les dimensions de votre véhicule et démontez les coffres de toit ou portes-ski avant de stationner dans les garages.

De même, la hauteur est limitée sous les bords de toiture devant le chalet.

STATIONNEMENT DEVANT LE CHALET

Si votre voiture ne rentre pas dans les garages couverts, le stationnement devant le chalet, à gauche, est possible pour un véhicule à condition de ne gêner ni la circulation, ni le déneigement, ni l'accès au chalet, le tout en bonne intelligence avec les autres locataires.

Attention à la pointe du toit inférieur en cas de coffre de toit.

